

Le Centre Hubertine Auclert contribue avec l'ensemble de ses membres, à la lutte contre les inégalités et les discriminations fondées sur le sexe et le genre et promeut l'égalité femmes-hommes.

Ses missions se déclinent en quatre pôles :

/ Construire une plateforme régionale de ressources et d'échanges sur l'égalité femmes-hommes : « l'égalithèque ».

/ Renforcer le réseau des acteurs et actrices franciliennes de l'égalité femmes-hommes à travers des accompagnements individuels et l'organisation de cadres d'échanges collectifs.

/ Promouvoir l'éducation à l'égalité, notamment via la publication d'études et d'analyses des outils éducatifs au prisme du genre.

/ Lutter contre toutes les formes de violences faites aux femmes, avec l'Observatoire régional des violences faites aux femmes, intégré au Centre Hubertine Auclert en 2013.



www.centre-hubertine-auclert.fr

CATALOGUE DES EXPOSITIONS DISPONIBLES AU CENTRE HUBERTINE AUCLERT

2015



Photos de couverture:

« Lutttes de femmes, progrès pour tous » (détail) / Femmes ici et ailleurs - « Nous les hommes et les femmes » (détail) / Semblables mais différents / Amanda Snell / © Crips Île-de-France 2009) (détail) - « Tous les métiers sont mixtes » (détail) / Femmes ici et ailleurs - « Manuels scolaires: en avant l'égalité! » (détail) / Centre Hubertine Auclert

SOMMAIRE

INTRODUCTION 4

**EXPOSITIONS SUR LE THÈME:
« DÉCONSTRUCTION
DES STÉRÉOTYPES DE GENRE »**

« C'est mon genre ! »
/ Clara Magazine et les éditions Talents Hauts 6
« Je ne crois que ce que je vois »
/ Conseil général du Val-de-Marne
et Clara Magazine 8
« Manuels scolaires : en avant l'égalité ! »
/ Centre Hubertine Auclert 10
« Nous, les hommes et les femmes »
/ CRIPS Île-de-France 12

**EXPOSITIONS SUR LE THÈME:
« ÉGALITÉ DANS LA SPHÈRE PROFESSIONNELLE,
SOCIALE ET POLITIQUE »**

« L'égalité, c'est pas sorcier »
/ Association L'égalité, c'est pas sorcier 14
« Tous les métiers sont mixtes »
/ Femmes ici et ailleurs 16

**EXPOSITIONS SUR LE THÈME:
« HISTOIRE ET ACTUALITÉ DU FÉMINISME
ET DES DROITS DES FEMMES »**

« Lutttes de femmes, progrès pour tous »
/ Femmes ici et ailleurs, Centre Hubertine Auclert 18
« Grandes résistantes contemporaines »
/ Femmes Ici et ailleurs 20
« Féministes d'hier, combats d'aujourd'hui »
/ Centre Hubertine Auclert 22

**EXPOSITIONS SUR LE THÈME:
« SANTÉ, SEXUALITÉ, IVG, CONTRACEPTION »**

« Avortement : trois générations, un combat »
/ Féministes en Mouvements, Centre Hubertine Auclert 24

**EXPOSITIONS SUR LE THÈME:
« VIOLENCES FAITES AUX FEMMES »**

« Violences elles disent non ! » / Clara Magazine 26
« Déconstruire les idées reçues sur les violences faites aux femmes »
/ Élu-es Contre les Violences faites aux Femmes 28
« Vous ne pouvez pas rester comme ça Madame »
/ Femmes Ici et Ailleurs 30

CHRONOLOGIE ET REPÈRES HISTORIQUES 32

ORGANISMES PRODUCTEURS DES EXPOSITIONS 36

EMPRUNTER UNE EXPOSITION, CONTACTS 38

INTRODUCTION

Le Centre Hubertine Auclert, centre francilien de ressources pour l'égalité femmes-hommes et organisme associé du Conseil Régional d'Île-de-France, contribue par ses actions à la lutte contre les inégalités et les discriminations fondées sur le genre et promeut l'égalité femmes-hommes.

SES MISSIONS SE DÉCLINENT EN QUATRE PÔLES:

- Construire et enrichir une plateforme régionale de ressources et d'échanges sur l'égalité femmes-hommes: «l'égalithèque»;
- Renforcer le réseau des acteurs et actrices francilien-ne-s de l'égalité femmes-hommes à travers des accompagnements individuels et l'organisation de cadres d'échanges collectifs;
- Promouvoir l'éducation à l'égalité, notamment via la réalisation et la diffusion d'un travail d'analyse des outils éducatifs au prisme du genre;
- Lutter contre toutes les formes de violences faites aux femmes avec son Observatoire régional des violences faites aux femmes.

Aujourd'hui, le Centre Hubertine Auclert compte plus d'une centaine de membres: des associations, des syndicats et des collectivités locales. Il accompagne tout porteur-se de projet en faveur de l'égalité femmes-hommes.

- Dans ce cadre, le Centre propose différents types d'appui à ses membres:
- / Mise à disposition de ressources et prêt d'outils (mallettes, jeux, expositions).
 - / Accompagnement personnalisé, appui au montage de projets et formations.
 - / Cadres d'échanges collectifs, avec l'organisation de conférences et des groupes de travail.
 - / Valorisation des actions et événements des membres
 - / Formations destinées aux associations et collectivités locales
 - / Appui logistique avec la mise à disposition d'une salle de réunion et le prêt de matériel (sono, appareil photo, caméra).

(4) CENTRE HUBERTINE AUCLERT

Centre francilien de ressources pour l'égalité femmes-hommes

EXPOSITIONS



C'EST MON GENRE!

DESRIPTIF:

Cette exposition comporte 14 panneaux identifiant des situations de sexisme dont peuvent être victimes les filles et les garçons. Elle s'adresse directement aux enfants entre 3 et 11 ans à travers des histoires simples, extraites d'albums publiés par les éditions *Talents Hauts*, maison d'édition engagée sur l'égalité entre les femmes et les hommes. Chaque panneau présente une histoire des héroïnes et des héros, soit exerçant des activités plutôt habituelles pour l'autre sexe, soit présentant au contraire des situations d'inégalités ou qui dénoncent une injustice liée au fait d'être une fille ou un garçon.

Ils et elles sont amené-e-s à les identifier pour les dénoncer. À la fin de chaque histoire ces héroïnes et héros du quotidien trouvent toujours une solution qui transforme la vie de tous et toutes. Des questions sont proposées comme support pédagogique pour libérer la parole et faire réfléchir... les grands et les petits. Exemple: Philo voudrait faire de la danse mais les adultes veulent qu'il fasse du foot parce qu'il est un garçon. Quant à Axelle, elle aimerait conduire une voiture de course mais son père ne veut pas parce qu'elle est une fille. À la fin, ces personnages rencontrent d'autres comparses qui les aident à trouver une solution. Ainsi, prenant la place de son frère, Axelle gagne la course et se fait reconnaître par ses parents.

AUTEUR-E-S:

CLARA Magazine, les éditions Talents Hauts, Femmes Solidaires.

ANNÉE: 2012

PUBLIC CIBLÉ:

Primaire, Enseignant-e-s/Personnels encadrants scolaires ou périscolaires, Professionnel-le-s (services sociaux, santé, emploi, collectivités locales, services de l'État, associations, entreprises, etc.)

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES:

Nombre de panneaux: 14 panneaux plastifiés
Dimensions: 60x80cm
Type d'accrochage: chaque panneau est équipé de deux attaches permettant l'accrochage au moyen de crochets métalliques en « S ». Ce dispositif d'accrochage standard est adapté à tous types de supports.



JE NE CROIS QUE CE QUE JE VOIS

AUTEUR-E-S :

Conseil général
du Val-de-Marne,
Clara-magazine,
Femmes solidaires.

ANNÉE : 2011

PUBLIC CIBLÉ :

Collèges, Lycées,
Enseignement supérieur,
Adultes, Enseignant-e-s/
Personnels encadrants
scolaires ou périscolaires,
Professionnel-le-s
(services sociaux, santé,
emploi, collectivités
locales, services de
l'État, associations,
entreprises, etc.), Élu-e-s.

**CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES :**

**Nombre de
panneaux :**

13, fonctionnant
par paires

Dimensions :
60x80 cm

Type d'accrochage :
chaque panneau est
équipé de deux attaches
permettant l'accrochage
au moyen de crochets
métalliques en « S » qui
sont fournis. Ce dispositif
d'accrochage standard
est adapté à tous types
de supports (correspond
à 8 grilles caddie).

DESRIPTIF :

L'exposition « *Je ne crois que ce que je vois* », présente la façon dont les stéréotypes de genre sont ancrés dans la majorité des publicités et des images vues quotidiennement. Le message s'articule autour de cinq grands thèmes massivement diffusés dans les médias : la femme « cadeau » ; l'image de soi ; la « reine du foyer » ; les stéréotypes dès l'enfance ; les rôles et les compétences des femmes et des hommes.

Pour chaque thème apparaissent :

- / des chiffres-clés mettant en lumière les conséquences de l'image dégradée des femmes dans notre société ;
- / des images issues des médias permettant d'illustrer les thèmes ;
- / des citations ou témoignages poussant à la réflexion ;
- / des idées reçues « percutantes » dans un encadré intitulé « C'est comme ça » ; des mots-clés interpellant.



manuels scolaires : en avant l'égalité ?

Le sexisme dans les manuels d'hier...



...à aujourd'hui

Présentation	Principaux	Historique
<p>Le Centre Hubertine Auclert a réalisé une enquête sur le sexisme dans les manuels scolaires de la 1^{re} à la 6^{ème} primaire.</p> <p>Le Centre Hubertine Auclert a réalisé une enquête sur le sexisme dans les manuels scolaires de la 1^{re} à la 6^{ème} primaire.</p>	<p>Le Centre Hubertine Auclert a réalisé une enquête sur le sexisme dans les manuels scolaires de la 1^{re} à la 6^{ème} primaire.</p> <p>Le Centre Hubertine Auclert a réalisé une enquête sur le sexisme dans les manuels scolaires de la 1^{re} à la 6^{ème} primaire.</p>	<p>Le Centre Hubertine Auclert a réalisé une enquête sur le sexisme dans les manuels scolaires de la 1^{re} à la 6^{ème} primaire.</p> <p>Le Centre Hubertine Auclert a réalisé une enquête sur le sexisme dans les manuels scolaires de la 1^{re} à la 6^{ème} primaire.</p>

www.centre-hubertine-auclert.fr



Contribuons tous ensemble à l'égalité !

Car cela influe sur nos vies.

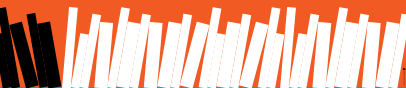
Les inégalités et l'insécurité des femmes influencent largement ce que nous réalisons faire et dire.

Faisons en sorte que les manuels scolaires :

- soient exempts de stéréotypes
- soient exempts de représentations sexistes
- soient exempts de représentations stéréotypées
- soient exempts de représentations stéréotypées
- soient exempts de représentations stéréotypées
- soient exempts de représentations stéréotypées

"Lutter contre le sexisme au quotidien, c'est pour le bien des filles et des garçons"

"Rend le sexe grand, le sexe..." "Rend le sexe grand, le sexe..."



Écrivez : en avant l'égalité !

Citez
6 personnalités littéraires

Écrivez : en avant l'égalité !

Citez
6 personnalités artistiques

Écrivez : en avant l'égalité !

Citez
6 personnalités scientifiques

Combien de femmes avez-vous citées ?

Simone de Beauvoir
Marguerite Yourcenar
Marguerite Yourcenar
Marguerite Yourcenar
Marguerite Yourcenar
Marguerite Yourcenar
Marguerite Yourcenar
Marguerite Yourcenar
Marguerite Yourcenar
Marguerite Yourcenar

Les connaissez-vous ?

Femmes élues à l'Académie Française depuis 1835 :

1%

Combien de femmes avez-vous citées ?

Louise Bréguet
Marie de France
Marie de France
Marie de France
Marie de France
Marie de France
Marie de France
Marie de France
Marie de France
Marie de France

Les connaissez-vous ?

1110 femmes représentées dans les musées :

34%

Combien de femmes avez-vous citées ?

Maria Thérèse Agazzi
Marie de France
Marie de France
Marie de France
Marie de France
Marie de France
Marie de France
Marie de France
Marie de France
Marie de France

Les connaissez-vous ?

Femmes récompensées par un Prix Nobel scientifique :

2,8%

MANUELS SCOLAIRES : EN AVANT L'ÉGALITÉ !

DESRIPTIF :

Cette exposition présente de façon synthétique les trois études menées par le Centre Hubertine Auclert sur les représentations sexuées et sexistes dans les manuels scolaires. Cet outil s'adresse aux lycéen-ne-s mais aussi à leurs encadrant-e-s.

Les panneaux principaux montrent, par les images et les statistiques, les inégalités femmes-hommes présentes dans les manuels anciens mais surtout dans les manuels les plus récents, puis des pistes d'analyse et d'amélioration des manuels scolaires. Ils sont accompagnés d'une courte vidéo pouvant amorcer une réflexion sur la représentation des femmes dans les manuels scolaires avec l'équipe éducative ou éditoriale, et d'un jeu éducatif pour travailler sur la connaissance des femmes célèbres des champs littéraires, artistiques et scientifiques, aujourd'hui très souvent oubliées dans les manuels scolaires et dans la société.

AUTEUR-E-S :

Centre Hubertine Auclert.

ANNÉE : 2013

PUBLIC CIBLÉ :

Collèges, Lycées, Adultes, Enseignant-e-s/Personnels encadrants scolaires ou périscolaires.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

Nombre de panneaux :

2 panneaux souples de 3 x 2,30 m et 2,5 x 2,3 m, tirés sur des portants métalliques.

• Une vidéo (5 min) sous format DVD.

• 6 « faux livres ».

Documents

d'accompagnement :

guide de l'exposition et vidéo, consultables à ces liens :

► www.hubertine.fr/sites/default/files/fichiers/guide-exposition-manuels-scolaires-web.pdf

► www.youtube.com/user/HubertineAuclert



— NOUS, LES HOMMES ET LES FEMMES

AUTEUR-E-S :
CRIPS Île-de-France.

ANNÉE : 2008

PUBLIC CIBLÉ :
Primaire, Collèges,
Lycées, Enseignement
supérieur, Adultes,
Enseignant-e-s/
Personnels
encadrants scolaires
ou périscolaires,
Professionnel-le-s
(services sociaux, santé,
emploi, collectivités
locales, services de
l'État, associations,
entreprises, etc.),
Élu-e-s.

**CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES :**

**Il existe
deux formats :**
10 affiches papier
(60x80 cm)
10 tracts (15x20 cm).

DESRIPTIF :

Dans le cadre du 19^e festival international de l'affiche et du graphisme de Chaumont (2008), le CRIPS Île-de-France, avec le soutien du Conseil régional d'Île-de-France, de l'Acisé et de l'Inpes, a organisé un concours sur le thème «*Nous, les hommes et les femmes*».

Dans ce cadre, dix affiches ont été primées, pour sensibiliser et informer sur les relations femmes-hommes, les inégalités, les discriminations et les violences liées au genre.

Les affiches abordent les questions de :

- / Invisibilité des femmes dans l'Histoire
- / Violences dans les relations amoureuses
- / Sexe et genre
- / Le plafond de verre et l'ascenseur masculin
- / Articulation de la vie professionnelle et familiale
- / Civilité : madame et mademoiselle, nom de jeune fille et nom d'épouse versus nom de naissance et nom d'usage.

TOUS LES MÉTIERS SONT MIXTES

AUTEUR-E-S :
Pierre-Yves Ginet,
photographe / Femmes
ici et ailleurs.

—
ANNÉE : 2014
—

PUBLIC CIBLÉ :
Public scolaire,
Tout public.
—

**CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES :**

**Nombre
de panneaux :**
22 bâches de format
75 x 110 cm
(panneaux
d'introduction
+ 10 portraits
de femmes dans
des métiers
traditionnellement
exercés par
des hommes
+ 10 portraits
d'hommes dans
des métiers
traditionnellement
exercés par
des femmes).

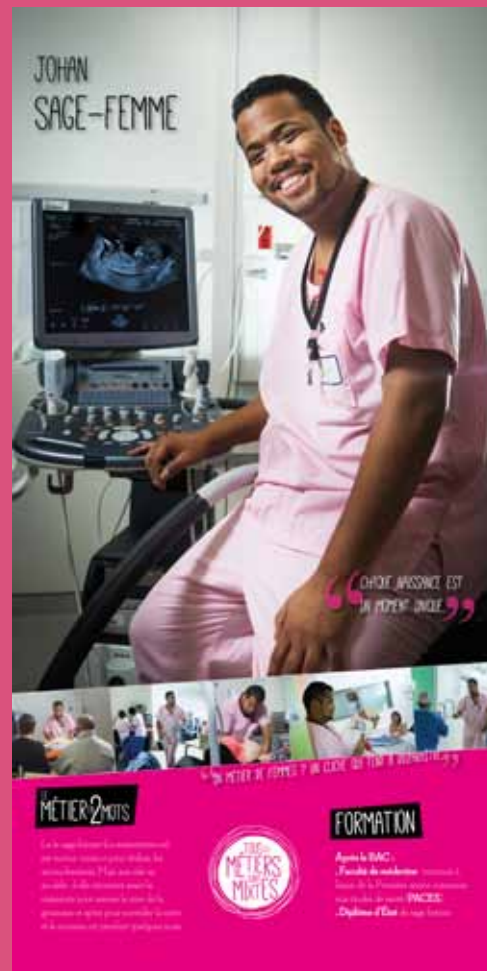
**Document
d'accompagnement :**
un livret pédagogique.

Type d'accrochage :
ceilllets et crochets.

DESCRIPTIF :

Cette exposition est composée de portraits de 10 femmes et 10 hommes en situation professionnelle dans des métiers peu masculinisés (orthophoniste, documentaliste, étalagiste) et inversement peu féminisés (chercheuse en génétique, informaticienne, viticultrice, monteuse ajusteuse, chirurgienne). En effet, seulement 12 % des professions sont considérées comme mixtes sur notre territoire.

L'exposition « *Tous les métiers sont mixtes* » est destinée aux adolescent-e-s mais aussi aux professionnels des filles et des garçons. À travers des portraits de femmes exerçant des métiers dits « masculins » et d'hommes dans des secteurs féminisés, cette création originale contribue à faire connaître des métiers pouvant indifféremment être exercés par des femmes ou des hommes.



LUTTES DE FEMMES, PROGRÈS POUR TOUS

AUTEUR-E-S :

Pierre-Yves Ginet, photographe /
Femmes d'ici et d'ailleurs, Centre
Hubertine Auclert.

—
ANNÉE : 2014
—

PUBLIC CIBLÉ :

Lycées, Enseignement supérieur,
Adultes, Enseignant-e-s/
Personnels encadrants scolaires
ou périscolaires, Professionnel-le-s
(services sociaux, santé, emploi,
collectivités locales, services de
l'État, associations, entreprises,
etc.), Élu-e-s.

—
CARACTÉRISTIQUES

TECHNIQUES :

Nombre de panneaux :

26 panneaux dont 3 panneaux
de présentation, format
40 x 50 cm, et 23 panneaux
photos/textes, format 60 x 50 cm.

Type d'accrochage : chaque
panneau est équipé de deux
attaches permettant l'accrochage
au moyen de crochets métalliques
en « S » qui sont fournis. Ce
dispositif d'accrochage standard
est adapté à tous types de
supports.

Documents

d'accompagnement :

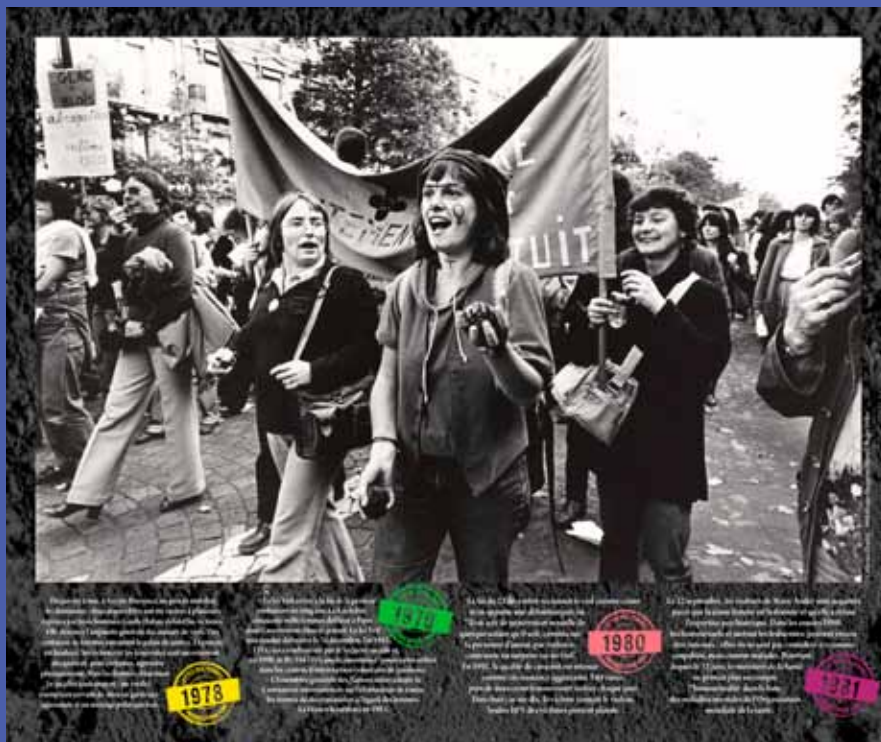
manuel de montage sur le site
► www.hubertine.fr
+ brochure de présentation :
► femmesenresistancemag.com

DESCRIPTIF :

Cette exposition s'attache à mettre en perspective les luttes
des femmes et les progrès nés des combats de ces militantes,
de 1848 à nos jours.

Elle présente ainsi les dates clés de l'évolution vers plus
d'égalité, accompagnées d'illustrations ou de photographies
d'époque : droits à l'école puis à l'université pour les filles,
liberté vestimentaire, droit de vote des femmes, droits
reproductifs, lois encadrant le divorce, droit au travail puis
lois régissant l'exercice professionnel, arsenal législatif et
répressif contre la violence au sein du couple, parité en
politique...

De Hubertine Auclert aux féministes actuelles, en passant par
Simone de Beauvoir et le MLF (Mouvement de libération des
femmes) des années 1970, ce support pédagogique montre
les avancées obtenues dont bénéficient femmes et hommes.



— GRANDES RÉSISTANTES CONTEMPORAINES

AUTEUR-E-S:
Pierre-Yves Ginet,
photographe, Femmes
Ici et ailleurs.

—
ANNÉE: 2008

—
PUBLIC CIBLÉ:
Tout public.

—
**CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES:**

**Nombre de
panneaux:**
26/27 panneaux
de 60 x 50 cm.

**Document
d'accompagnement:**
livret

d'accompagnement
(plus de 200 pages).

Type d'accrochage:
chaque panneau
est équipé de deux
attaches permettant
l'accrochage au moyen
de crochets métalliques
en « S » qui sont
fournis. Ce dispositif
d'accrochage standard
est adapté à tous types
de supports.

DESCRIPTIF:

Des combats contemporains, des grandes résistantes françaises de la seconde guerre mondiale à Anna Politkovskaïa, nombreuses sont les femmes qui écrivent l'Histoire de notre temps. Pour elles, lutter est souvent un mode de vie. Mais ici ou ailleurs, hier comme aujourd'hui, reconnues ou non, les initiatives de ces femmes convergent toutes vers une seule finalité: un avenir meilleur pour les générations futures. À travers le prisme du rôle de ces femmes, ces portraits abordent des questions-clés telles que le respect des minorités, les luttes contre les lois injustes ou les gouvernements totalitaires, l'égalité des sexes, le développement durable, les combats pour gagner une citoyenneté pleine et entière, la survie face à la misère, les grandes épidémies et les conflits et bien entendu, la paix. Alors qu'en ce début de XXI^e siècle le principe de l'égalité femmes-hommes ne concerne qu'une infime partie de la population mondiale, ces portraits de femmes emblématiques nous rappellent que nombre d'entre elles, seules ou aux côtés des hommes, œuvrent pour la reconnaissance et le respect des droits fondamentaux de toutes et tous.



Aung San Suu Kyi,
Prix Nobel de la Paix
— Myanmar



Lucie Aubrac
(1912-2007),
résistante, militante
des droits humains -
France



Hauwa Ibrahim,
avocate qui défend
les femmes
condamnées à mort
par lapidation -
Nigeria

FÉMINISTES D'HIER, COMBATS D'AUJOURD'HUI

AUTEUR-E-S :

Les graphilles, Centre
Hubertine Auclert.

— **ANNÉE:** 2014

— **PUBLIC CIBLÉ :**
Collèges, Lycées,
Enseignement
supérieur, Enseignant-
e-s/Personnels
encadrants scolaires
ou périscolaires,
Professionnel-le-s
(services sociaux, santé,
emploi, collectivités
locales, services de
l'État, associations,
entreprises, etc.),
Élu-e-s, Tout public.

— **CARACTÉRISTIQUES**

TECHNIQUES :
5 affiches disponibles
en version papier ou
en version pdf sur
le site du Centre
Hubertine Auclert :
► www.hubertine.fr



DESRIPTIF :

Le Centre Hubertine Auclert a créé un kit de 5 affiches sur les pionnières du féminisme, faisant le lien entre leurs combats passés et l'actualité de ces luttes.

Ces affiches associent à la lutte menée par chaque pionnière la réalité d'aujourd'hui sur le sujet :

/ Hubertine Auclert, pionnière des droits politiques des femmes : aujourd'hui, en France, 14 % seulement des maires sont des femmes

/ Nelly Roussel, pionnière du droit des femmes à disposer de leur corps : depuis 10 ans, en France, 1 centre IVG sur 5 a fermé

/ Madeleine Pelletier, pionnière du genre : au XXI^e siècle, les stéréotypes entravent encore les choix des filles et des garçons

/ Julie-Victoire Daubié, pionnière de l'accès des femmes à l'enseignement supérieur : aujourd'hui en France, 1 % seulement des président-e-s d'Universités sont des femmes

/ Marguerite Thibert, pionnière de l'égalité salariale : aujourd'hui en France, les femmes gagnent 27 % de moins que les hommes

Ce kit est accompagné d'un livret explicatif qui reprend des éléments biographiques sur ces pionnières, leurs combats et l'actualité des luttes à mener.

— AVORTEMENT : TROIS GÉNÉRATIONS, UN COMBAT

AUTEUR-E-S :

Margaux Pastor,
photographe, Collectif
Féministes en Mouvement,
Centre Hubertine Auclert.

ANNÉE : 2015

PUBLIC CIBLÉ :

Collèges, Lycées,
Enseignement supérieur,
Adultes, Enseignant-e-s/
Personnels encadrants
scolaires ou périscolaires,
Professionnel-le-s (services
sociaux, santé, emploi,
collectivités locales, services
de l'État, associations,
entreprises, etc.), Élu-e-s.

**CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES :**

Nombre de panneaux :
21 grands panneaux
de 60x80 cm + 21 légendes
(avec le nom et l'âge de
chaque femme) de taille A4.

Type d'accrochage :
chaque panneau est
équipé de deux attaches
et d'une ficelle permettant
l'accrochage du panneau
au moyen de « S » ou de
crochets (non fournis).

**Document
d'accompagnement :**
Affiche de promotion
de l'exposition.

DESRIPTIF :

Dans le cadre des 40 ans de la loi Veil, cette exposition présente des portraits de femmes de trois générations différentes, grands-mères, mères et petites-filles, accompagnés de leurs témoignages, sur ce que signifie pour chacune le droit de disposer de son corps et sur leur vécu concernant le choix de ne pas poursuivre une grossesse. L'exposition met aussi en avant l'importance de la transmission d'une génération à l'autre et du partage d'expériences de vie.



(24)



CENTRE HUBERTINE AUCLERT (25)

Centre francilien de ressources pour l'égalité femmes-hommes

— VIOLENCES ELLES DISENT NON!

AUTEUR-E-S :
CLARA Magazine,
Femmes solidaires.

ANNÉE : 2011

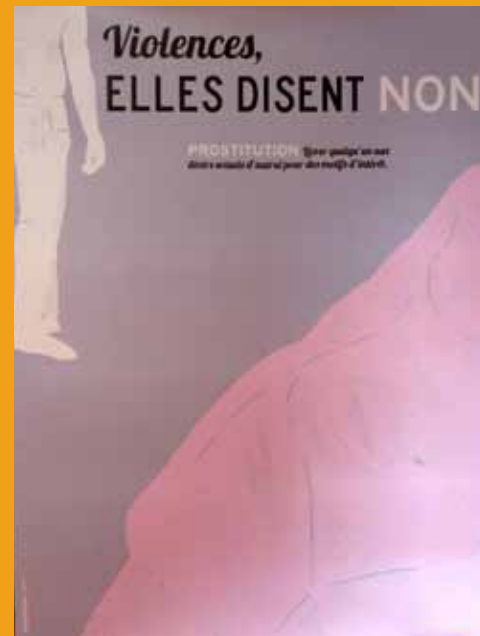
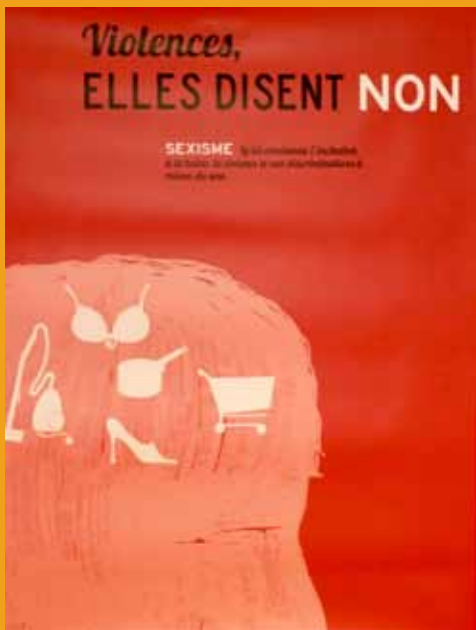
PUBLIC CIBLÉ :
Collèges, Lycées,
Professionnel-le-s
(services sociaux, santé,
emploi, collectivités
locales, services de
l'État, associations,
entreprises, etc.).

**CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES :**

**Nombre de
panneaux :**
15 panneaux souples
au format 60x80 cm
Type d'accrochage :
réglettes de fixation
fournies.

DESRIPTIF :

Cette exposition présente différentes formes de violences sexistes : les violences au sein du couple, les violences verbales, le mariage forcé, l'excision et les mutilations sexuelles féminines, la prostitution, le harcèlement sexuel, le viol. Pour chacune de ces formes de violences, deux panneaux rappellent la définition, le contexte, le cadre juridique, ainsi qu'un témoignage d'une femme. Chaque panneau est complété par des illustrations. Un dernier panneau donne la définition des violences communément admises par l'ONU dans la déclaration de 1993 et présente le continuum des violences (cycle des violences).



DÉCONSTRUIRE LES IDÉES REÇUES SUR LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

AUTEUR-E-S :
Élu/es Contre
les Violences faites
aux Femmes (ECVF)

—
ANNÉE : 2012

—
PUBLIC CIBLÉ :
Collèges, Lycées,
Enseignement
supérieur, Adultes,
Enseignant-e-s/
Personnels
encadrants scolaires
ou périscolaires,
Professionnel-le-s
(services sociaux,
santé, emploi,
collectivités locales,
services de l'État,
associations,
entreprises, etc.),
Élu-e-s

—
**CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES :**

**Nombre de
panneaux :**
24 panneaux de
40x40cm
Type d'accrochage :
crochets à l'arrière
de chaque panneau
**Document
d'accompagnement
disponible sur**
► www.hubertine.fr/
► ecvf.online.fr

DESRIPTIF :

De nombreuses idées reçues circulent sur les violences faites aux femmes, qu'on peut entendre aussi bien dans les échanges quotidiens, dans les médias, ou encore dans les discours politiques. Elles témoignent d'une méconnaissance de la réalité des violences que subissent les femmes et de leurs mécanismes, ainsi que la prégnance des stéréotypes sexistes dans nos sociétés. Pour pouvoir penser dans sa complexité ce problème politique des violences faites aux femmes, et agir collectivement entre elles, il est nécessaire de faire tomber ces stéréotypes. Cette exposition, qui fait suite à la brochure qu'ECVF a éditée en juin 2010, se propose de déconstruire quelques idées reçues et de donner des éléments de compréhension des violences

faites aux femmes. Elle est conçue pour comme un outil pour faire réfléchir et agir.

Ainsi, sous la forme de pictogrammes, l'exposition présente les principales idées reçues sur les violences faites aux femmes et donne des éléments chiffrés, juridiques et pratiques sur la réalité des violences :

« C'est un problème privé »

« La violence est un conflit comme un autre »

« Elle l'a bien cherché quand même »

« Ce n'est pas de sa faute il est victime de ses pulsions »

« Un conjoint violent reste un bon père »

« Les enfants racontent n'importe quoi »

« Les hommes aussi sont victimes de la violence des femmes »



CHRONOLOGIE ET REPERES HISTORIQUES

QUELQUES RESSOURCES CHRONOLOGIQUES SUR L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

**Chronologie des droits
des femmes et de l'égalité
entre les femmes et les
hommes en France**

► [femmes.gouv.fr/le-ministere/
chronologie-des-dispositions-en-
faveur-de-legalite-des-femmes-
et-des-hommes/](https://femmes.gouv.fr/le-ministere/chronologie-des-dispositions-en-faveur-de-legalite-des-femmes-et-des-hommes/)

**Chiffres-clés du Ministère
des Droits des femmes**

► [femmes.gouv.fr/
publications/egalite-entre-
les-femmes-et-les-hommes/
vers-legalite-reelle-entre-les-
femmes-et-les-hommes-chiffres-
cles-lessentiel-edition-2015/](https://femmes.gouv.fr/publications/egalite-entre-les-femmes-et-les-hommes/vers-legalite-reelle-entre-les-femmes-et-les-hommes-chiffres-cles-lessentiel-edition-2015/)

—
1793 Olympe de Gouges rédige la Déclaration des droits de femmes et de la citoyenne et proclame que « les femmes doivent avoir droit à la tribune, puisqu'elles ont droit à l'échafaud ».

—
1808 Les filles et les femmes sont interdites dans l'enceinte des lycées.

—
1850 La loi Falloux impose aux communes de plus de 800 habitants d'ouvrir une école de filles.

—
1861 Julie Daubié est la première femme autorisée à se présenter au baccalauréat, qu'elle obtient en l'ayant préparé seule.

—
1875 Madeleine Brès devient la première femme médecin.

—
1876 Hubertine Auclert, journaliste et première suffragette, fonde l'association « Le droit des femmes » et se bat pour l'égalité politique. Trois ans plus tard elle déclarera : « les femmes échapperont à l'oppression du mari, à l'exploitation du patron en devenant devant l'urne leurs égales. »

—
1880 La loi Camille Sée crée l'enseignement secondaire laïc pour les filles, avec des programmes spécifiques ne débouchant pas sur le bac.

—
1882 La loi Ferry reconnaît l'égalité des sexes devant l'instruction.

—
1884 La loi autorise le divorce, mais uniquement pour faute.

—
1906 Marie Curie obtient la première chaire à l'Université.

—
1909 La loi institue un congé de maternité de huit semaines.

—
1924 Les programmes de l'enseignement secondaire ainsi que les épreuves du baccalauréat deviennent identiques pour les filles et les garçons.

—
1938 Suppression de l'« incapacité civile de la femme mariée », mais le mari reste chef de famille.

—
1944 L'Ordonnance du 21 avril instaure l'égalité, civile et politique entre les deux sexes est posée en principe : « Les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes ».

—
1946 Le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines est désormais inscrit dans le préambule de la Constitution. L'arrêté du 30 juillet supprime la notion de « salaire féminin ».

—
1965 : La réforme des régimes matrimoniaux permet aux femmes d'exercer une profession indépendante, gérer ses biens propres, avoir un compte en banque sans l'autorisation de son mari.

—
1967 La loi Neuwirth autorise la contraception, y compris pour les mineures.

—
1970
/ Le congé de maternité est indemnisé à 90 % par l'Assurance maternité.
/ L'autorité parentale conjointe succède à la puissance paternelle.

—
1972 L'École polytechnique devient mixte : huit femmes sont reçues et l'une d'entre elles, Anne Chopinet, est majeure de promotion.

—
1975
/ La Loi « René Haby » rend la mixité obligatoire pour tous les établissements d'enseignements primaires et secondaires.

/ La loi dite Veil autorise l'Interruption Volontaire de Grossesse pour une période probatoire de 5 ans, elle sera définitivement adoptée en 1979.

—
1976 La loi du 11 juillet instaure le divorce par consentement mutuel.

—
1980

/ La loi du 17 juillet 1980 prolonge le congé de maternité à 16 semaines et interdit le licenciement des femmes enceintes.

/ Définition de ce qu'est le viol dans la loi « Tout acte de pénétration sexuelle de quelque nature qu'il soit, commis sur la personne d'autrui, par violence, contrainte ou surprise est un viol ».

—
1982 L'IVG est remboursée par la Sécurité sociale.

—
1983 Modification du code du travail et du code pénal établissant l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

—
1985 Suppression la notion de chef de famille en matière fiscale qui établit l'égalité des époux dans les régimes matrimoniaux et l'égalité des parents dans la gestion des biens et des enfants mineurs.

—
1986 Une circulaire du Premier ministre vise à la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre. L'Institut national de la langue française établit un guide pour les usagers contenant des recommandations relatives aux formes féminines les mieux adaptées à nos usages.

—
1987 Instauration de l'égalité des parents dans l'exercice de l'autorité parentale.

—
1989 Les pouvoirs publics affirment leur volonté de lutter contre les violences conjugales : lancement de la première campagne nationale d'information et création des commissions départementales d'action contre les violences faites aux femmes (circulaire du 12 octobre).

—
1990 La Cour de cassation reconnaît le viol entre époux (arrêt du 5 septembre).

—
1992
/ La loi du 22 juillet 1992, portant réforme des dispositions du Code Pénal (1994), mentionne expressément que la qualité de conjoint de la victime constitue une circonstance aggravante de l'infraction commise.
/ La loi du 2 novembre définit l'abus d'autorité en matière sexuelle dans les relations de travail (harcèlement sexuel).

—
1993 La loi Neiertz du 27 janvier 1993 dépénalise l'auto-avortement et crée le délit d'entrave à l'IVG, suite aux attaques répétées de centres d'IVG par des commandos qui y sont hostiles.

—
1999 Révision constitutionnelle en faveur de l'égalité femmes-hommes. La loi « favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives. »

—
2000
/ Signature d'une convention interministérielle afin de mettre en œuvre une politique globale d'égalité entre les filles et les garçons dans le système éducatif, par les ministères de l'Éducation nationale, de la Recherche, de l'Agriculture, de la Parité et de l'Emploi, de la Culture, de l'Équipement et de la Justice. Elle est renouvelée en 2006 et en 2013.

—
/ Promulgation de la première loi dite sur « la parité ». Elle contraint les partis politiques à présenter un nombre égal d'hommes et de femmes lors des scrutins de liste.
/ La loi relative à la contraception d'urgence autorise la délivrance sans ordonnance et gratuitement des contraceptifs d'urgence dans les établissements scolaires du secondaire et en pharmacie pour les mineures.

—
2001

/ Loi du 9 mai, sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, instaurant l'obligation de négocier l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans les branches professionnelles et entreprises.
/ La loi relative à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception actualise la loi de 1967 relative à la contraception et celle de 1975 relative à l'avortement : suppression de l'autorisation parentale pour l'accès des mineures à la contraception, allongement du délai légal de recours à l'IVG, aménagement de l'autorisation parentale pour les mineures demandant une IVG, et élargissement du délit d'entrave.

—
2002 Introduction dans le Code Pénal d'un délit, passible de trois ans de prison et de 45 000 euros d'amende, à l'encontre de celui qui sollicite, accepte ou obtient, « en échange d'une rémunération ou d'une promesse de rémunération, des relations de nature sexuelle de la part d'un mineur qui se livre à la prostitution. »

—
2003 La loi opère désormais un renversement de la charge de la preuve en matière de harcèlement sexuel et moral.

—
2007 Les listes électorales aux municipales deviennent mixtes et paritaires (dans les communes de 3 500 habitants et plus).

—
2008 Modification du 1^{er} article de la Constitution : « La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales ».

—
2010 La loi marque une avancée dans la lutte contre les violences faites aux femmes : elle crée l'ordonnance de protection des victimes, qui permet d'éloigner l'auteur des violences du domicile conjugal, le délit de harcèlement psychologique au sein du couple et met en place un nouveau dispositif de surveillance électronique du conjoint violent mis en examen pour des violences ou menaces, punies d'au moins 5 ans d'emprisonnement.

—
2012 Une circulaire du Premier Ministre prévoit la suppression des termes « Mademoiselle » et « nom de jeune fille » dans les formulaires administratifs au profit de la civilité « Madame » et du « nom d'usage ».

—
2014 La loi-cadre sur l'Égalité réelle entre les femmes-hommes aborde pour la première fois le sujet des inégalités dans toutes ses dimensions, avec notamment : l'égalité professionnelle et la lutte contre les discriminations entre femmes et hommes au travail, la lutte contre les violences et les stéréotypes sexistes, la lutte contre la précarité, l'égal accès des femmes et des hommes aux responsabilités politiques, sociales et professionnelles. Elle pose aussi des enjeux nouveaux : la place des pères dans l'éducation des enfants, les temps de la vie personnelle ou encore le rôle et l'image des femmes dans les médias et dans la culture.

ORGANISMES PRODUCTEURS DES EXPOSITIONS



ÉLU-E-S CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ECVF

Créée en 2003, ECVF se donne comme objectif d'informer et de soutenir les élu/es souhaitant s'engager dans l'action contre les violences faites aux femmes. L'« Appel des concerné/es » est le texte fondateur de l'association. L'association intervient principalement dans le domaine de la prévention et de la lutte contre les violences faites aux femmes ainsi qu'en matière de politiques publiques d'égalité (locales, nationales, internationales).

Contact :
contact@ecvf.fr



FEMMES ICI ET AILLEURS,

L'association Femmes ici et ailleurs, fondée en 2003 avec le photojournaliste Pierre-Yves Ginet, entend faire connaître celles qui agissent en faveur de l'égalité partout dans le monde et trop souvent oubliées des médias et de l'actualité. Reconnue d'intérêt général depuis 2012, elle mène des actions culturelles, informatives et éducatives afin de promouvoir celles qui, de par le monde, agissent pour la paix, la justice, la solidarité et l'égalité. Pour cela, elle s'appuie notamment sur des expositions muséales ou pédagogiques, des conférences, des rencontres avec les scolaires... Depuis l'origine, quelque 800 000 personnes ont été sensibilisées grâce aux réalisations de l'association.

Contact :
contact@femmesicietailloursmag.com



FÉMINISTES EN MOUVEMENT

Le collectif des Féministes en mouvements est né en 2011 de la volonté d'une quarantaine d'associations de s'unir pour renforcer le mouvement féministe en France en organisant des rencontres d'été, puis l'interpellation des pouvoirs publics. Le collectif a également publié un livre : le « *Manifeste des Féministes en mouvements : qu'est-ce qu'elles veulent encore ?* ».

Contact :
feministesenmouvements@gmail.com



FEMMES SOLIDAIRES

Femmes solidaires est un mouvement féministe. Il défend les valeurs fondamentales de laïcité, de mixité, d'égalité pour les droits des femmes, de paix et de liberté. Qu'il s'agisse de l'accès aux droits, de l'égalité des femmes et des hommes au travail, de la parité ou de la lutte contre les violences faites aux femmes, Femmes solidaires s'engage pour faire reculer toute forme de discriminations.

Contact :
femmes.solidaires@wanadoo.fr

EMPRUNTER UNE EXPOSITION



MODALITÉS DE PRÊT:

L'emprunt des expositions est gratuit pour les membres du Centre Hubertine Auclert. Pour les organisations non membres : prêt sous conditions. Le prêt fera l'objet d'une convention signée entre le Centre Hubertine Auclert et l'emprunteur-e et d'un système de caution.

CONTACT:

Julie Muret
julie.muret@hubertine.fr
01 75 00 04 40

Centre Hubertine Auclert

Centre francilien de ressources
pour l'égalité femmes-hommes
7 impasse Milord
75018 Paris

CENTRE HUBERTINE AUCLERT

Mai 2015

RÉDACTION

Emeline Derrian,
Marion Georget,
Julie Muret

MISE EN PAGE

**Hélène
Laforêt**

CRÉDITS PHOTOS

tous droits réservés